

Québec, le 11 février 2008

Monsieur Francis Vermette
Recyc-Québec
420, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 8M4

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie
(secteur nord)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29, 30 et 31 janvier derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

Lors de la séance d'audience tenue le 30 janvier 2008, le représentant de la CMM a indiqué à la commission que, de 2006 à aujourd'hui, le prix pour le traitement des matières recyclées serait passé de 120 \$ à 0 \$ la tonne (DT 4, p. 6). L'agglomération de Montréal aurait négocié un contrat de 10 ans à 0 \$/tonne commençant en janvier 2009. La Ville de Laval aurait aussi signé un contrat similaire effectif à partir de janvier 2008. Recyc-Québec peut-il confirmer cette information et commenter son impact sur l'atteinte des objectifs de récupération du PMGMR et de la Politique de gestion des matières résiduelles ? À votre avis, la baisse des coûts de traitement des matières recyclées est-elle conjoncturelle (par exemple; la forte demande de métaux par des pays comme la Chine et l'Inde) ou représente-t-elle plutôt une tendance à long terme ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 19 février prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 3 mars 2008.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

